

Règlement de l'école

Nom et prénom de l'enfant / des enfants (une copie par famille)

Chers parents,

Ce règlement doit être paraphé et signé par le ou les parents nommé(s) dans le dossier d'inscription. Si un deuxième parent est nommé, celui-ci doit également apporter sa signature. Ce document doit être signé en manuscrit, scanné et ensuite déposé sur votre espace personnel, car la signature électronique seule n'a pas de poids juridique en cas de litige.

Messagerie espace 'MyScol'

Les parents devront consulter de manière régulière leur messagerie sur la plateforme 'MyScol' de l'école car il contiendra d'informations importantes par exemple ; cours reportés en raison du confinement, modification d'horaires, vos factures etc. Quand vous recevez un message sans votre espace une notification vous sera envoyée à l'adresse électronique fourni lors de votre inscription. Les parents doivent se tenir informés des horaires, dates des cours, jours fériés et vacances selon le calendrier fourni par l'école. Pour faciliter l'accès à la messagerie nous vous invitons à télécharger l'application 'MyScol' pour smartphone ; lors de la première connexion il faut rentrer le code de l'école 'lespetitsanglais'.

Matériel pédagogique et suivi :

Les parents et les élèves sont priés de prendre soin du matériel pédagogique fourni par l'école ; en cas de perte ou endommagement le remplacement du matériel sera facturé. Le support fourni est essentiel pour que votre enfant puisse compléter le travail pendant et après le cours et nous vous conseillons de revoir les leçons avec lui régulièrement afin d'assurer la bonne acquisition des objectifs langagières.

Matériel à amener à chaque cours :

- **Maternelle :** Un lutin à 80 vues, trousse de crayons ou feutres chaque crayon / feutre doit être marqué au nom de l'enfant.
- **Primaire :** crayon à papier, stylo, crayons de couleur ou feutres, gomme, taille crayon, colle, ciseaux... Un lutin à 80 vues
- **Collège / Lycée :** stylos, surligneurs, tippex, bloc-notes, classeur ou lutin pour les photocopies.

Comportement et assiduité :

L'apprentissage de l'anglais chez Les Petits Anglais se fait grâce à notre approche ludique, néanmoins afin d'assurer le bon déroulement des cours les élèves doivent se montrer assidus et respectueux envers le personnel enseignant et les autres enfants. Nous comptons sur votre coopération pour rappeler à votre enfant les bonnes règles de conduite. L'école Les Petits Anglais réserve le droit d'exclure pour une période temporaire ou définitive tout enfant dont le comportement porte atteinte de manière régulière au bon déroulement du cours.

Retards et absences aux cours :

La présence régulière au cours est essentielle pour la bonne acquisition des objectifs pédagogiques pour votre enfant mais aussi la progression de tout le groupe. Des retards répétitifs dérangent le bon déroulement des cours ; après 15 minutes de retard l'enfant ne sera pas accepté au cours. Les parents sont tenus nous informer en avance via la messagerie 'MyScol' ou WhatsApp ou mail de toute absence de l'enfant. En cas d'absences répétitifs et non justifiés, l'école Les Petits Anglais réserve le droit de céder la place à un autre élève sur la liste d'attente.

Tarifs et Modalités de paiement : 150€ dû au moment de l'inscription (chèque, espèces, carte bleue ou virement) puis 4 paiements représentant le solde.

- **Enfants de 3 à 15 ans : 550€ TTC (30 séances d'une heure)**
- **Formule 'Family' : 1000€ TTC pour deux abonnements annuels (3 à 15 ans)**

Stationnement :

L'école Les Petits Anglais dispose d'un parking dépose minute. Nous vous prions de ne pas rester stationné pour la durée du cours afin de laisser la place aux autres parents. Pour éviter toute nuisance et assurer une bonne entente avec le voisinage nous vous prions de ne pas vous garer devant les portails des riverains et de ne pas stationner dans le parking de la résidence en face de l'école, il s'agit d'un parking privé. Les parents devront monter jusqu'à l'entrée de l'école pour récupérer leur(s) enfant(s).

Paraphe(s) du / des parent(s)

Conditions Générales de Vente 2023– 2024

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente règlent l'ensemble des relations entre la société LES PETITS ANGLAIS et ses clients. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par LES PETITS ANGLAIS implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente, renonçant aux conditions générales et particulières non expressément agréées par LES PETITS ANGLAIS.

2. INSCRIPTION

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées à l'article 5 ci-dessous. En confirmant son inscription, le client adresse à LES PETITS ANGLAIS son engagement irrévocable à suivre ladite formation durant la période spécifiée et les plages horaires indiquées sous réserve du droit d'annulation prévu à l'article 6.

3. DEROULEMENT DES COURS

Les prestations sont délivrées sous forme de cours de langue anglaise dispensés dans le centre de formation les petits anglais par des animateurs anglophones. Le terme « abonnement annuel » utilisé dans les présentes conditions représente un programme complet de 30 séances hebdomadaire de 45 à 60 minutes, de 6 à 8 participants, réparties selon un calendrier fixé par les petits anglais (en dehors des vacances scolaires et jours fériés). **Les cours ne pourront en aucun cas être reportés ni remboursés en cas d'absence de l'élève.** Le terme « stage vacances » utilisé dans les présentes conditions représente un programme complet de 10 à 15 heures de cours, de 8 à 10 participants, réparties sur 3 à 5 jours selon un calendrier fixé par les petits anglais (pendant les vacances scolaires). **Les cours ne pourront en aucun cas être reportés ni remboursés en cas d'absence de l'élève.** Le terme « cours particuliers » utilisé dans les présentes conditions représente des cours individuels 'à la carte' dont les jours et horaires sont fixés d'un commun accord entre les deux parties. **Les cours particuliers sont payables en avance par lot de 5 heures minimum. Le créneau horaire souhaité sera réserve une fois le paiement réceptionné en cas de non-paiement le créneau horaire pourrait être attribué à un autre client.** Le client a la possibilité de faire reporter certains cours s'ils en avisent par mail le centre « les petits anglais » 24 heures avant le cours. **Toute leçon particulière manquée sans préavis sera facturée.**

4. INDICATION DE PRIX

Les tarifs indiqués sur la fiche d'inscription, brochures, site internet s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription : tout changement de taux pourra entraîner des répercussions sur le prix des services.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour toute inscription le paiement est exigible dans sa totalité le jour l'inscription. Tout règlement doit être remis à la direction.

Pour un abonnement annuel le paiement peut s'effectuer en maximum quatre fois selon les modalités suivantes : un premier règlement de l'acompte de 150€ PAR ELEVE INSCRIT (en CB, espèces ou chèque) et trois chèques représentant chacun un tiers du solde restant et remis à l'encaissement respectivement trente, soixante, et quatre-vingt-dix jours suivant la date d'inscription.

Tout chèque sera remis au moment de l'inscription. En aucun cas les chèques ne pourront être échangés contre des espèces ou paiement par carte bleue. En cas de retard de paiement ou cheque impayé l'accès aux cours sera refusé. LES PETITS ANGLAIS se réserve toute liberté de poursuite judiciaire pour faire valoir son bon droit.

6. ANNULATION ET RESILIATION

Le client dispose du droit d'annuler son inscription annuelle dans une période de 14 jours après l'inscription. L'annulation du client devra impérativement être adressée à Les PETITS ANGLAIS par mail. Si l'annulation intervient dans les 14 jours suivant l'inscription, celle-ci remboursera dans les 90 jours, les sommes déjà versées par le client sous déduction d'une somme de 50.00€ pour frais administratifs. **Passé ce délai ou si les cours ont déjà commencé, aucune annulation ne sera possible et le prix de la formation restera acquis à LES PETITS ANGLAIS sauf cas grave de force majeure** dument justifié par le client et soumis à l'appréciation de LES PETITS ANGLAIS. Dans ce cas, seuls les frais d'inscription de 50.00€ et les cours dispensés sur la base du tarif horaire en vigueur seront dû. Le remboursement du solde sera alors effectué dans les 90 jours. LES PETITS ANGLAIS se réserve le droit d'annuler un cours si moins de 3 élèves y sont inscrits moyennant une information communiquée au client 48 heures en avance. Dans le cas d'un cours annulé du fait de LES PETITS ANGLAIS les cours seront reportés à une date ultérieure ou un avoir pour la somme correspondante au nombre de cours annulés sera remis au client. La société LES PETITS ANGLAIS ne peut pas être tenu responsable en cas d'annulation des cours pour des raisons hors de son contrôle ; crise sanitaire, pandémie, désastre naturelle (cyclone, tremblement de terre...). En cas d'annulation en raison d'une crise sanitaire ou désastre naturelle, les cours seront reportés à une date ultérieure.

7. DISPONIBILITÉ DES ANIMATEURS

Dans le but d'habituer les élèves à diverses prononciations, et dans le cadre de l'assurance qualité, un changement d'animateur peut survenir en cours d'année. Il n'existe aucun droit à l'enseignement par un animateur déterminé ou pour la durée de l'année scolaire.

Paraphe(s) du / des parent(s)

8. NON SOLLICITATION DES ANIMATEURS

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement les intervenants pédagogiques salariés de LES PETITS ANGLAIS et de recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par Les Petits Anglais y compris cours particuliers ou garde d'enfant à domicile.

9. RETARD

LES PETITS ANGLAIS se réserve le droit de facturer au client des **FRAIS DE GARDE D'UN MONTANT FORFAITAIRE DE 30€ TTC PAR TRANCHE DE 15 MINUTES** au cas où l'animateur sera obligé de garder un enfant au-delà de l'horaire du cours en raison du retard de la personne chargée de récupérer l'enfant au centre et ce quel que soit le motif du retard.

10. COMPORTEMENT

Dans le cas de comportements persistants d'un enfant portant atteinte de manière préjudiciable au bon déroulement des cours, après un premier avertissement auprès des parents qui serait resté sans effet, **LES PETITS ANGLAIS se réserve le droit d'exclure l'enfant pour une période temporaire ou définitive.** Le règlement de l'inscription souscrite restera dû à LES PETITS ANGLAIS dans son intégralité.

11. GARANTIE

LES PETITS ANGLAIS décline toute responsabilité en cas de non-réalisation des objectifs d'apprentissage de l'élève. LES PETITS ANGLAIS n'est tenue à cet égard que d'une obligation de moyen. **L'élève s'engage à suivre les cours avec assiduité et application.**

12. DROIT DE L'AUTEUR ET MATERIEL PEDAGOGIQUE

Le matériel pédagogique mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par LES PETITS ANGLAIS reste sa propriété exclusive et ne peut, même partiellement, être utilisé ou reproduit à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable de LES PETITS ANGLAIS.

13. SITE INTERNET

Tous les éléments relatifs au contenu des prestations sur le site internet www.lespetitsanglais.fr sont la propriété intellectuelle exclusive à son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser de quelque manière, même partiellement ces éléments sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de LES PETITS ANGLAIS.

14. PROTECTION DES DONNES

Les données des clients sont mémorisées dans les fichiers internes de LES PETITS ANGLAIS dans le respect des dispositions légales. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de LES PETITS ANGLAIS.

15. ASSURANCE

LES PETITS ANGLAIS sont assurés au titre des prestations fournies en responsabilité civile professionnelle. Toutefois LES PETITS ANGLAIS ne peuvent en aucun cas être tenu responsable de la perte, de vol ou de la casse d'objets personnels appartenant aux élèves. **Les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour leur(s) enfant(s).**

Acceptation du règlement de l'école et conditions générales de vente

Par ma signature je confirme avoir pris connaissance du règlement de l'école et des conditions générales de vente et les accepte sans réserve. (Signé par les deux parents si un deuxième parent est nommé sur le dossier d'inscription)

Nom, prénom (Parent 1) :

Signature :

Nom, prénom (Parent 2) :

Signature :